

LA FRANCE DANS L'UE ET DANS LE MONDE

PARIS, VILLE MONDIALE

Chantée et filmée par les plus grands artistes et cinéastes internationaux de ce siècle, Paris offre l'image d'une des villes les plus fascinantes de la planète. Elle est qualifiée, comme New-York, Los Angeles, Londres et Tokyo, de **ville-monde** ou **ville mondiale**. Cette dénomination renvoie à des attributs précis que seules certaines grandes agglomérations possèdent et qui leur permettent d'avoir un **rayonnement international**. Ces villes mondiales se trouvent donc au sommet d'un réseau urbain planétaire, l'**archipel mégalopolitain mondial**, qui participe à l'organisation du monde.



I. UN POIDS DÉMOGRAPHIQUE ET CULTUREL

A. Un foyer de peuplement et une population multiethnique

Le premier caractère de définition d'une ville mondiale – ou ville globale – est le fait de constituer une **agglomération multimillionnaire en habitants**. Avec une population de **12 millions d'habitants**, l'Île-de-France constitue l'une des aires urbanisées les plus peuplées du continent européen. Cette population est en moyenne plus jeune que sur le reste du territoire. La région attire beaucoup de jeunes actifs et d'étudiants.

b. Un foyer de création et de rayonnement culturels

La capitale constitue un foyer de **création culturelle** au rayonnement international. Haut lieu de la **haute-couture**, elle est le siège de grandes maisons de création comme Dior, Chanel, Gaultier, etc. Les grands défilés sont retransmis dans le monde entier. La création est également symbolisée par la joaillerie : les acheteurs dans les bijouteries de la célèbre place Vendôme ne sont français qu'à 9 %. Ils viennent très majoritairement du monde entier et en particulier d'Asie et des États-Unis.

Le rayonnement et la renommée de la ville se font aussi par la **gastronomie** – Paris compte 10 restaurants classés 3 étoiles au guide Michelin – ou par les spectacles donnés dans les très nombreux théâtres, opéras et cabarets. Certains lieux ont construit une réputation telle qu'ils sont visités en eux-mêmes : ainsi, le Moulin-Rouge à Pigalle, comme d'autres établissements parisiens, marque une étape incontournable pour la visite de la ville par les étrangers.

Paris et l'Île-de-France disposent d'autres attributs témoignant de cette influence culturelle : la métropole est une des principales villes mondiales concentrant les **centres de congrès et d'expositions** qui reçoivent les plus grandes manifestations et salons internationaux.

Sur le plan du savoir et de la connaissance, Paris est le **premier centre universitaire français** réunissant 1/3 des étudiants du pays et plus de 40 000 étudiants étrangers. Les universités prestigieuses exportent même leurs enseignements à l'étranger comme la Sorbonne qui, en 2006, a créé un accord de coopération avec la ville d'Abou Dhabi aux Émirats arabes unis.

II. UN CENTRE D'ACTIVITÉS ET DE POUVOIRS ÉCONOMIQUES

A. Un pôle de création de richesses

Le patrimoine historique et architectural de la ville est source d'une intense **fréquentation touristique** qui participe à la création de richesses économiques. L'agglomération est, avec Londres, la ville la plus visitée au monde. Elle attire **chaque année entre 27 et 28 millions de touristes** et près de 65 % d'entre eux sont d'origine étrangère. Parmi les points d'attraction, le parc Disneyland Paris, situé à Marne-la-Vallée, constitue le pôle le plus visité avec plus de 15 millions d'entrées annuelles.

Paris est la **6^e ville la plus riche du monde**. Bassin productif et d'emplois parfaitement **rélié à la dorsale européenne**, l'agglomération forme le pôle d'activités le plus important du pays et un centre dynamique à l'échelle continentale et mondiale. Concernant la production de richesses, les groupes étrangers sont à l'origine de 30 % de la valeur ajoutée produite en Île-de-France. La région forme le **second parc de bureaux de la planète**, preuve du dynamisme du secteur tertiaire.

b. Un centre de commandement économique

Paris et son agglomération constituent également un centre de pouvoir économique incarné non seulement par la **place boursière**, mais également par le **quartier des affaires de La Défense**. Celui-ci concentre les sièges de **nombreuses FTN françaises et étrangères** : c'est ainsi le cas pour 27 entreprises, classées parmi les 500 premières mondiales.

La ville est enfin le **siege de l'OCDE** (Organisation de coopération et de développement économique) qui regroupe depuis 1960 les pays industrialisés.

III. UN CENTRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

A. Un centre de décision politique

Comme toutes les villes ayant la fonction de capitale, Paris est un lieu concentrant des pouvoirs politiques. Le **Palais de l'Élysée**, l'**Hôtel Matignon** ainsi que les institutions législatives, **Assemblée Nationale** et **Sénat** forment le **cœur politique** de la capitale. Ces lieux ont, par les décisions qui y sont prises, un rayonnement qui peut dépasser le seul cadre national.

Paris est aussi le **siege de syndicats**, de formations politiques ainsi que de **nombreuses ONG**.

B. Une fonction diplomatique

En parallèle du poids politique de la capitale, celle-ci joue également un rôle diplomatique de premier ordre. **Plus de 180 ambassades et consulats** représentent leur pays à Paris. La ville **incarne les valeurs de démocratie** que le pays souhaite transmettre.

Il convient également de signaler à Paris le **siege de l'UNESCO**, Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture qui est installé dans la ville depuis sa création en 1945.

EN RÉSUMÉ

La définition de « ville-monde » ou de « ville globale » implique, pour une métropole, de réunir plusieurs critères. Il convient que la ville soit un **foyer de population**, qu'elle soit un **centre de pouvoir économique et politique** de dimension internationale. Elle doit enfin assurer un **large rayonnement culturel**. Paris est en France la seule ville répondant à ces critères. Elle constitue donc un pôle de rayonnement et d'influence planétaire.

Paris, ville-monde

